

Direction des Espaces Verts et de l'Environnement

2025 DEVE 47 Subventions aux gestionnaires de la restauration collective dans le cadre du Plan Alimentation Durable 2022-2027 (appel à projets 2025), pour 537 545,38 euros en investissement et 19 740 euros en fonctionnement.

PROJET DE DELIBERATION
EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

La Stratégie de Paris pour une alimentation durable adoptée en 2018 vise à favoriser un système alimentaire plus durable, plus inclusif et plus résilient à l'horizon 2030. Depuis, les lois EGAlim du 30 octobre 2018 et AGECE du 10 février 2020 ont établi des objectifs nationaux en termes d'alimentation saine, durable et accessible à tous d'une part, et de lutte contre le gaspillage et d'économie circulaire d'autre part, qui confortent la stratégie parisienne en la plaçant à l'avant-garde sur ces sujets. Forte du succès de son Plan alimentation durable 2015-2020, la Ville de Paris s'est donnée des objectifs ambitieux en adoptant un plan de sortie des plastiques de la restauration collective parisienne pour 2021-2026, et un nouveau plan alimentation durable pour 2022-2027.

Le Plan Alimentation Durable 2022-2027 voté à l'unanimité lors du Conseil de Paris en mai 2022, fixe des objectifs ambitieux pour une restauration collective 100 % durable dont 75% de produits issus de l'agriculture biologique et 50 % de produits locaux cultivés à moins de 250 km de Paris. Les trois Plan Alimentation Durable successifs ainsi que le travail des 21 gestionnaires de restauration collective ont permis de passer de 7% de denrées durables en 2008 à 56% de durable, dont 44% de bio en 2023.

La Ville de Paris a souhaité accompagner financièrement, dès 2021, les investissements réalisés par les gestionnaires de restauration collective publique afin de leur donner les moyens d'atteindre les objectifs fixés, en fonction de leurs caractéristiques propres : organisation de la production en cuisines sur place ou centrales, en liaison chaude ou froide, en régie directe ou concédée, et de leur niveau d'alimentation durable respectif.

Depuis 2022, votre assemblée a accordé un total de 2 167 794€ de subventions en investissement et 23 206€ en fonctionnement aux gestionnaires de la restauration collective parisienne pour leurs projets de sortie des plastiques, de lutte contre le gaspillage alimentaire, de progression du cuisiné maison, ou encore de mise en place de repas végétariens.

Afin de poursuivre ces efforts et de permettre d'accélérer la mise en œuvre des actions prévues dans le plan de sortie des plastiques 2021-2026 et dans le Plan alimentation durable 2022-2027 (ci-après dénommé PAD), les gestionnaires de la restauration collective parisienne ont été invités en décembre 2024 à répondre à un appel à projets pour la période 2025-2026.

Ainsi, les gestionnaires ont identifié leurs priorités et présenté des projets à la portée et au contenu différents : la sortie du plastique, la lutte contre le gaspillage alimentaire, la mise en place de l'alternative végétarienne quotidienne ou la progression du cuisiné maison. Les demandes portent donc sur des achats de matériel leur permettant d'avancer sur ces différents axes.

Certains projets demandent spécifiquement un soutien financier pour compléter les subventions demandées au SYCTOM (Syndicat mixte central de traitement des ordures ménagères), pour des achats de tables de tri, de balances de pesée des déchets, de plateaux inox ou de chariots d'égouttage. C'est pourquoi la Ville de Paris finance certains projets à hauteur de 60 %. Par ailleurs, des projets évalués moins prioritaires sont soutenus à hauteur de 50 %.

Le total des financements aux gestionnaires de la restauration collective dans le cadre cet appel à projet 2025 est de 577 999,88€ en investissement et de 19 740€ en fonctionnement, soit un montant total de 597 739,88€. Une partie de ces

financements fait l'objet de délégations de crédits à la DFPE (40 454,50€) et d'une convention spécifique pour le CASVP (42 345,60€).

Aussi, je vous propose de soutenir les projets que vous trouverez détaillés ci-dessous :

- **La Caisse des écoles de Paris Centre** porte les projets :

1- D'achat de matériel pour découpe de légumes pour un montant de 11 160 € et correspondant à l'action 14 du PAD Développer le « cuisiné maison ».
2- D'achat de vélo cargo électrique pour le transport, correspondant à l'action 6 du PAD : Optimiser les flux logistiques, pour un montant de 14 286 €
Il vous est proposé de soutenir ces projets à hauteur de 100%, soit 25 446 € en investissement ;

- **La Caisse des écoles du 8^e arrondissement** porte les projets :

1-D'achat de plateaux inox pour 8 écoles supplémentaires, dans le cadre d'un plan pluriannuel 2024-2026 pour équiper toutes les écoles de l'arrondissement, pour un montant de 15 649,24 € en investissement (éligible aux subventions du SYCTOM). Cela correspond aux actions 11 et 15 du PAD : Lutter contre le gaspillage alimentaire, Mettre fin à l'utilisation de tous les types de plastique dans la restauration collective parisienne ;
2- D'un diagnostic et suivi du gaspillage alimentaire avec logiciel à Intelligence Artificielle (Kikleo) sur les 3 plus gros sites de la CDE pour un montant de 23 256 €. Cela correspond à l'action 11 du PAD : Lutter contre le gaspillage alimentaire.
Il vous est proposé de soutenir le projet 1 à hauteur de 60% et le projet 2 à hauteur de 100%, soit 32 645,54 € en investissement.

- **La Caisse des écoles du 9^e arrondissement** porte les projets :

1. D'achat de planches à découper en granit pour un montant de 9 220,50 € correspondant à l'action 15 du PAD : Mettre fin à l'utilisation de tous les types de plastique dans la restauration collective parisienne ;
2- D'achat de bacs gastronormes pour l'alternative végétarienne quotidienne pour un montant de 36 046,92 € correspondant à l'action 8 du PAD : Poursuivre le développement de l'offre de repas végétariens dans les cantines
3. D'achat d'un Salad'bar pour un collège permettant aux collégiens de se servir eux-mêmes en quantité adaptée pour un montant de 3 907,20 €. Cela correspond à l'action 11 du PAD : Lutter contre le gaspillage alimentaire
4. D'achat de tables de pré-tri pour un collège pour un montant de 3 645,60€. Cela correspond aux actions 11 et 12 du PAD : Lutter contre le gaspillage alimentaire, Valoriser les biodéchets au plus près ;
Il vous est proposé de soutenir ces projets à hauteur de 100%, soit 52 820,22€ en investissement.

- **La Caisse des écoles du 10^e arrondissement** porte les projets d'achats de plateaux en inox et des chariots d'égouttage associées pour un montant total de 80 126 €. Cela correspond aux actions 11 et 17 du PAD : Lutter contre le gaspillage alimentaire, Former et accompagner tou.te.s les acteurs et actrices de la restauration collective parisienne ;
Il vous est proposé de soutenir ce projet à hauteur de 60%, soit 48 075,84 € en investissement.

- **La Caisse des écoles du 11^e arrondissement** porte les projets :

1- D'achat de matériel pour cuisiner maison (disques pour robot) pour un montant de 7 503,53 € correspondant à l'action 14 du PAD Développer le « cuisiné maison » et supprimer les produits ultra-transformés
2. De diagnostic et suivi du gaspillage alimentaire avec logiciel à IA Kikleo pour un montant de 16 964,64 € correspondant à l'action 11 du PAD : Lutter contre le gaspillage alimentaire
Il vous est proposé de soutenir ces projets à hauteur de 100%, soit 24 468,17€ en investissement.

- **La Caisse des écoles du 13^e arrondissement** porte les projets :

1- D'achat de centrifugeuses d'un montant de 16 848,00 € correspondant à l'action 11 du PAD : Lutter contre le gaspillage alimentaire

2-D'achat de cellules de refroidissement rapide pour équiper les dernières cuisines d'un montant de 6 712 €. Cela correspond à l'action 14 du PAD Développer le « cuisiné maison » et supprimer les produits ultra-transformés

3. D'achat de cloches en inox pour service à table des adultes en maternelle d'un montant de 10 018,20 € correspondant à l'action 15 du PAD : Mettre fin à l'utilisation de tous les types de plastique dans la restauration collective parisienne ;

Il vous est proposé de soutenir ces projets à hauteur de 100%, soit 33 578,20 € en investissement.

- **La Caisse des écoles du 14^e arrondissement** porte les projets :

1- D'achat de sautoirs inox pour des alternatives végétariennes cuisinées maison pour un montant de 2 595 €. Cela correspond aux actions 8 et 14 du PAD : Poursuivre le développement de l'offre de repas végétariens dans les cantines et Développer le « cuisiné maison » et supprimer les produits ultra-transformés.

2- D'achat de bacs gastronormes en inox d'un montant de 7 204 € correspondant aux actions 8, 14 et 15 du PAD : Poursuivre le développement de l'offre de repas végétariens dans les cantines, Développer le « cuisiné maison » et supprimer les produits ultra-transformés, Mettre fin à l'utilisation de tous les types de plastique dans la restauration collective parisienne ;

3- D'achat d'une armoire positive vitrée de récupération et d'une table réfrigérée de troc, pour test dans un réfectoire, pour un montant de 5 346 €. Cela correspond à l'action 11 du PAD : Lutter contre le gaspillage alimentaire ;

Il vous est proposé de soutenir ces projets à hauteur de 100%, soit 15 145€ en investissement.

- **La Caisse des écoles du 16^e arrondissement** porte les projets :

1- D'achat de bacs gastronormes en inox pour cuisiner maison, d'un montant de 3 021,84 €, correspondant aux actions 14 et 15 du PAD : Développer le « cuisiné maison » et supprimer les produits ultra-transformés, Mettre fin à l'utilisation de tous les types de plastique dans la restauration collective parisienne ;

2. D'achat de ramequins en verre trempé pour remplacer ceux en plastique, d'un montant de 3 950 €. Cela correspond à l'action 15 du PAD : Mettre fin à l'utilisation de tous les types de plastique dans la restauration collective parisienne ;

Il vous est proposé de soutenir ces projets à hauteur de 100%, soit 6 971,84 € en investissement.

- **La Caisse des écoles du 17^e arrondissement** porte le projet d'achat de bacs gastronormes en inox pour 2 cuisines centrales, d'un montant de 84 133,20€. Cela correspond aux actions 8, 14 et 15 du PAD : Poursuivre le développement de l'offre de repas végétariens dans les cantines, Développer le « cuisiné maison » et supprimer les produits ultra-transformés, Mettre fin à l'utilisation de tous les types de plastique dans la restauration collective parisienne ;

Il vous est proposé de soutenir ce projet à hauteur de 100%, soit 84 133,20€ € en investissement.

- **La Caisse des écoles du 18^e arrondissement** porte les projets :

1- D'achat de tables de tri et de chariots pour un montant de 5 552€ correspondant aux actions 11 et 12 du PAD : Lutter contre le gaspillage alimentaire, Valoriser les biodéchets au plus près ;

2- D'achat de bacs gastronormes en inox pour un montant de 64 779€. Cela correspond aux actions 8, 14 et 15 du PAD : Poursuivre le développement de l'offre de repas végétariens dans les cantines, Développer le « cuisiné maison » et supprimer les produits ultra-transformés, Mettre fin à l'utilisation de tous les types de plastique dans la restauration collective parisienne ;

3- D'achats de chariots d'égouttage pour les plateaux en inox pour un montant de 3 348€. Cela correspond aux actions 11 et 17 du PAD : Lutter contre le gaspillage alimentaire, Former et accompagner tou.te.s les acteurs et actrices de la restauration collective parisienne ;

4-D'achat d'équipements de cuisine pour cuisiner maison d'un montant de 23 375€ correspondant aux actions 14 et 15 du PAD : Développer le « cuisiné maison » et supprimer les produits ultra-transformés, Mettre fin à l'utilisation de tous les types de plastique dans la restauration collective parisienne ;

5-D'achat d'une cellule de refroidissement pour cuisiner maison d'un montant de 8 578 € correspondant aux actions 14 et 15 du PAD : Développer le « cuisiné maison » et supprimer les produits ultra-transformés, Mettre fin à

l'utilisation de tous les types de plastique dans la restauration collective parisienne ;

Il vous est proposé de soutenir ces projets à hauteur de 100%, soit 105 632,00€ € en investissement.

- **La Caisse des écoles du 19^e arrondissement** porte le projet d'achat de plateaux en inox et d'échelles d'égouttage associées pour un montant total de 101 481€. Cela correspond aux actions l'action 11 et 15 du PAD : Lutter contre le gaspillage alimentaire Mettre fin à l'utilisation de tous les types de plastique dans la restauration collective parisienne

Il vous est proposé de soutenir ce projet à hauteur de 60%, soit 60 888.60€ en investissement.

- **La Caisse des écoles du 20^e arrondissement** porte les projets :

1-D'achat de Kit de pâtisserie sur place pour un montant de 2 178€ correspondant aux actions 14 et 15 du PAD : Développer le « cuisiné maison » et supprimer les produits ultra-transformés, Mettre fin à l'utilisation de tous les types de plastique dans la restauration collective parisienne

2. D'achat de robots pour préparation froides d'un montant de 7 500 € correspondant aux actions 14 et 15 du PAD : Développer le « cuisiné maison » et supprimer les produits ultra-transformés, Mettre fin à l'utilisation de tous les types de plastique dans la restauration collective parisienne

3. D'achat d'un système Flexitrack pour accélérer le conditionnement de produits cuisinés maison d'un montant de 30 914,34 €. Cela correspond aux actions 14 et 15 du PAD : Développer le « cuisiné maison » et supprimer les produits ultra-transformés, Mettre fin à l'utilisation de tous les types de plastique dans la restauration collective parisienne

Il vous est proposé de soutenir les projets 1 et 2 à hauteur de 100%, et le projet 3 à hauteur de 50%, soit 25 135,17€ en investissement.

- **Le CASVP** porte les projets :

1- De formation de 41 Chef.fe.s de cuisine à la cuisine végétarienne maison à base de produits frais de saison pour un montant de 19 740,00 € en fonctionnement. Il correspond aux actions 7, 8, 13, 14, 16, 17 et 20 du PAD : Servir des menus de saison, Poursuivre le développement de l'offre de repas végétariens dans les cantines, Limiter les achats des produits alimentaires controversés, Développer le « cuisiné maison » et supprimer les produits ultra-transformés, Mettre à la disposition de tou.te.s les convives une alimentation de qualité répondant à leurs besoins, Former et accompagner tou.te.s les acteurs et actrices de la restauration collective parisienne, Développer les actions de sensibilisation à l'alimentation durable pour tou.te.s les convives.

2- D'achat de kakémonos durables pour sensibiliser tous les agents et les convives aux enjeux de la lutte contre le gaspillage alimentaire pour les 44 restaurants Emeraude, et les 15 EHPAD, 9 CHRS et 15 EPASE, pour un montant de 7 397,52 € en investissement. Cela correspond aux actions 11 et 20 du PAD : Lutter contre le gaspillage alimentaire, Développer les actions de sensibilisation à l'alimentation durable pour tou.te.s les convives ;

3- D'achat d'équipements pour améliorer la présentation et la prise des repas sur l'EHPAD Alice Prin, pour améliorer la prise des repas par les résidents en sortant des standards de la restauration collective (nappes et serviettes en tissus, vaisselle élégante et innovante), pour un montant de 18.167,09 € en investissement. Il correspond aux actions 11, 14 et 16 du PAD : Lutter contre le gaspillage alimentaire, Développer le « cuisiné maison » et supprimer les produits ultratransformés, Mettre à la disposition de tou.te.s les convives une alimentation de qualité répondant à leurs besoins.

Il vous est proposé de soutenir les projets 1 et 3 à hauteur de 100% et le projet 2 à hauteur de 60%, soit 22 605,60 € en investissement et 19 740,00 € en fonctionnement.

- **La DFPE** porte les projets :

1- D'achat de bacs gastronomes et couvercles en inox pour un montant de 3785€. Cela correspond à l'action 15 du PAD : Mettre fin à l'utilisation de tous les types de plastique dans la restauration collective parisienne

2-d'achat de 22 fours de remise en température adaptés à des contenant en inox pour un montant de 73 339€. Cela correspond à l'action 15 du PAD : Mettre fin à l'utilisation de tous les types de plastique dans la restauration collective parisienne

Il vous est proposé de soutenir le projets 1 à hauteur de 100% et le projet 2 à hauteur de 50%, soit 40 454,50€ en investissement.

Dans le cadre du Plan de sortie des plastiques et du Plan alimentation durable de la restauration collective parisienne, de nouveaux projets, une fois analysés, pourront vous être proposés lors d'un prochain Conseil de Paris

Je vous propose donc d'approuver les subventions suivantes pour un montant total de 537 545,38€ en investissement et 19 740€ en fonctionnement, au titre de l'exercice 2025 et sous réserve de disponibilité des crédits :

- 25 446 € en investissement à la Caisse des écoles de Paris Centre,
- 32 645,54 € en investissement à la Caisse des écoles du 8^e arrondissement,
- 52 820,22€ en investissement à Caisse des écoles du 9^e arrondissement,
- 48 075,84 € en investissement à la Caisse des écoles du 10^e arrondissement,
- 24 468,17€ en investissement à la Caisse des écoles du 11^e arrondissement,
- 33 578,20 € en investissement à la Caisse des écoles du 13^e arrondissement,
- 15 145€ en investissement à la Caisse des écoles du 14^e arrondissement,
- 6 971,84 € en investissement à la Caisse des écoles du 16^e arrondissement,
- 84 133,20€ en investissement à la Caisse des écoles du 17^e arrondissement,
- 105 632,00€ en investissement à la Caisse des écoles du 18^e arrondissement,
- 60 888,60€ en investissement à la Caisse des écoles du 19^e arrondissement,
- 25 135,17€ en investissement à la Caisse des écoles du 20^e arrondissement,
- 22 605,60 € en investissement et 19 740,00 € en fonctionnement au CASVP.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir délibérer et de m'autoriser à signer les deux conventions jointes au présent projet de délibération.

La Maire de Paris